

*Protocole d'intervention
pour des manifestations
pauvres en déchets.*



Sommaire

/ Protocole d'intervention auprès des organisateurs d'événements /2

/ Avant la manifestation

/3

- / Réalisation par la collectivité d'un >> *diagnostic initial* des événements
- / Prise de contact et mobilisation des organisateurs
- / Diagnostic amont des déchets de la manifestation et préconisations pour la réduction et le tri des déchets
- / Formation et sensibilisation des organisateurs à la prévention et au tri des déchets

texte violet en italique... je clique !

/ Pendant la manifestation

/ 5

- / Accompagnement à la gestion opérationnelle des déchets – tri et sensibilisation du public
- / Quelques idées d'animations ...

/ Après la manifestation

/7

- / Suivi et évaluation avec le bilan quantitatif et qualitatif
- / Organisation d'une réunion-bilan

// Protocole d'intervention auprès des organisateurs d'événements

Ce protocole est une proposition faite à partir des données collectées pendant la phase d'accompagnement des cinq collectivités à compétence déchets et des sept accompagnements de manifestations.

Plusieurs outils ont été réalisés pour la mise en œuvre de ce protocole :

- / **le diagnostic initial** de la collectivité à compétence déchets à compléter ;
- / **un aide-mémoire éco-responsable** à adapter aux spécificités du territoire et servant d'outil à insérer à la convention de prêt de bacs ;
- / **le diagnostic déchets à réaliser en amont** de la manifestation servant de base de travail entre l'organisateur et la collectivité ;
- / **un outil de formation** avec descriptif afin que la collectivité forme au tri des déchets les organisateurs de manifestations et leurs bénévoles ;
- / **un bilan qualitatif et quantitatif** de la manifestation servant de base à une réunion-bilan.

// Avant la manifestation

/ Réalisation par la collectivité d'un diagnostic initial des événements

>> *Diagnostic initial* à remplir chaque année par la collectivité, permettant de recenser les manifestations du territoire et de faire le point sur leur gestion des déchets.

/ Prise de contact et mobilisation des organisateurs

Un "**réfèrent manifestation**" doit être identifié au sein de la collectivité pour être l'interlocuteur des organisateurs de manifestations.

Ce réfèrent manifestation **envoie un mail d'information** à tous les organisateurs afin de leur fournir ses coordonnées et de les inviter à prendre contact pour la bonne gestion des déchets de leur manifestation. Les différentes solutions de prévention et de tri des déchets que propose la collectivité seront présentées dans ce mail de façon attractive afin de donner envie à l'organisateur d'en bénéficier.

Un référencement sera fait sur le **site internet** et/ou sur le **standard téléphonique** de la collectivité afin que le réfèrent soit facilement identifié.

Une **réunion de concertation** sera organisée par la collectivité où tous les organisateurs seront conviés pour répondre à plusieurs objectifs :

- / **rencontrer & tisser des liens** avec le réfèrent de la collectivité,
- / **identifier** un réfèrent déchet au sein de l'équipe organisatrice,
- / **rappeler les principes de la prévention** et du tri des déchets sur les manifestations,
- / **proposer la mise en place** collective ou individuelle d'une formation des bénévoles et organisateurs
- / **faire remonter leurs besoins** ou les freins rencontrés.

- +** *Jeu TRicote : former au bon tri des déchets & créer du lien en mettant en lumière les interactions entre les principaux acteurs concernés par la problématique des déchets en milieu événementiel.*
>> *Jeu TRicote à imprimer (en recto, mode 4 pages/feuille) ou jeu complet à commander auprès d'AreMACS.*
- +** *Lorsque cela est possible, il serait judicieux d'inclure une visite du centre de tri à la réunion.*

Deux documents pourront être distribués aux organisateurs :

>> Le guide du Département de la Gironde "**Carnet de route pour accompagner les manifestations dans la prévention et la gestion des déchets**"

>> *Aide-mémoire éco-responsable* à adapter en fonction des spécificités de chaque territoire.

Parallèlement, la collectivité cherchera un contact privilégié avec des organisateurs de manifestations. Puisqu'elle ne peut pas accompagner toutes les manifestations de son territoire, elle ciblera **2 types de manifestations prioritaires** :

- / les manifestations avec un **besoin identifié** d'accompagnement
(manifestations de grande taille, de longue durée ou se déroulant sur des espaces protégés...);
- / les manifestations avec une **forte problématique de gestion** des déchets.



Le référent prendra contact avec ces manifestations prioritaires pour **un accompagnement personnalisé** afin de mobiliser les organisateurs et les accompagner à la réduction et à la bonne gestion des déchets.

/ Diagnostic amont des déchets de la manifestation et préconisations pour la réduction et le tri des déchets

Une **fiche d'identité de la manifestation** sera remplie par les deux référents : collectivité et organisation. Ils devront compléter ensemble le premier tableau :

>> *Diagnostic déchets (Étape 1 : État des lieux)*

Ils complèteront également un **document-enquête par champ d'activité et de production de déchets** afin de lister les différents déchets susceptibles d'être produits lors de la manifestation, en précisant la source, la nature et les quantités produites l'année précédente. Il s'agit du deuxième tableau :

>> *Diagnostic déchets (Étape 2 : Diagnostic déchets)*

L'organisateur aura la responsabilité de récolter les données chiffrées nécessaires au bilan. Différentes mesures de prévention et de tri des déchets seront proposées à l'organisateur (gobelets réutilisables, vaisselle lavable, récupération des déchets organiques, tri des déchets du public...).

/ Formation et sensibilisation des organisateurs à la prévention et au tri des déchets

La collectivité proposera à l'organisateur et à ses partenaires (régisseurs, intervenants, prestataires, restaurateurs...) de les former à la prévention des déchets via une **réunion de Comité "déchets" de la manifestation**.

Cette réunion de sensibilisation et de lancement du plan d'actions se fera en 4 étapes :

/ **Jeu TRICOTE** (cf page 3 /minimum 4 joueurs).

/ **Information et sensibilisation** à la prévention et au tri des déchets :

>> animation sur la prise en compte des étapes clés pour réduire les déchets (communication, achats...).

>> *Présentation Powerpoint* sur le tri des déchets à personnaliser.

/ **Présentation des 2 premiers tableaux du "diagnostic déchets"** de la manifestation et pistes de réflexion sur les actions à mettre en oeuvre.

/ **Identification et préconisations d'actions de réduction et de valorisation** des déchets selon leur faisabilité à l'échelle locale : revalorisation du mobilier auprès d'une ressourcerie, don des éléments de scénographie à une association, retraitement des huiles usagées, etc.

+ *Idéalement, cette réunion se déroulera environ 3 mois avant la manifestation.*

Des **objectifs chiffrés à atteindre** seront définis avec l'organisateur de la manifestation et des préconisations seront faites à l'équipe organisatrice après avoir échangé sur les différents sujets. Informations à rajouter dans le troisième tableau :

>> *Diagnostic déchets (Étape 3 : Préconisations)*

Il est fortement recommandé de mettre en place une **formation des bénévoles** à la bonne gestion des déchets sur site en amont de la manifestation.

>> *Présentation Powerpoint* sur le tri des déchets à personnaliser.

// Pendant la manifestation

/ Accompagnement à la gestion opérationnelle des déchets – tri et sensibilisation du public

Mise en place d'une "Brigade Verte" : une équipe dédiée à la gestion des déchets sur site.

La sensibilisation à la prévention et au tri des déchets pendant les manifestations n'est possible que par la présence d'une **équipe identifiée et motivée**. L'organisateur devra donc constituer cette équipe ou faire appel à une association qui mettra en place une "Brigade Verte". La Brigade Verte doit être **facilement identifiable** grâce à sa tenue vestimentaire, ce qui permet un contact facile avec le public.

La mission de la Brigade Verte est double :

/ La sensibilisation des organisateurs et des partenaires grâce à une prise de contact très importante, qu'il faudra entretenir pendant toute la manifestation. Elle va donc expliquer son action à tous les partenaires présents (membres de l'organisation, bénévoles de la manifestation, partenaires, gestionnaires des stands et du catering, etc). L'action est présentée comme **facilitatrice** : une équipe est dédiée à la gestion des déchets et à l'évacuation de ceux-ci. Ainsi, la seule chose qui est demandée aux partenaires, c'est de jouer le jeu en triant bien les différents déchets.

/ La sensibilisation du public en se promenant sur tout le site. Il ne s'agit pas de moraliser le public en lui imposant des contraintes mais plutôt de **l'impliquer de façon simple et ludique** en gardant toujours à l'esprit d'éviter le message culpabilisateur. La simple présence d'une équipe dédiée à la gestion des déchets permet au public de prendre conscience de l'impact de son tri. Comme l'équipe donne des explications en corrigeant les erreurs et en répondant aux questions du public, la sensibilisation est d'autant plus impactante.

+ Pour assurer une bonne sensibilisation du public, la Brigade Verte sera composée **au minimum de 4 membres et jusqu'à 15 membres** suivant la taille de l'événement.

La Brigade Verte assure le "surtri" des déchets directement dans les supports ou kits de tri, ce qui a un effet visuel sur le public (si les déchets sont bien triés, c'est encourageant pour le public de continuer dans cette voie) et ce qui permet l'évacuation directe des déchets vers les bonnes filières.

Les bennes et les bacs de tri ne doivent pas être accessibles pour éviter que le public ne les "contamine", permettant ainsi à l'organisation d'être sûre de la qualité de son tri. C'est pourquoi c'est aussi la Brigade Verte qui va évacuer tous les déchets du site vers les zones tampons (regroupement de bacs, de bennes et/ou de bornes).

Pour changer les habitudes de chacun, il faut user de patience et répéter souvent les choses, c'est pourquoi une équipe sur le terrain est indispensable !

La Brigade Verte montre ainsi son engagement et échange avec le public et les organisateurs autant que possible. Ce travail de proximité est la manière la plus efficace pour sensibiliser, impliquer les différents acteurs et assurer une qualité du tri optimale.



/ Quelques idées d'animations ...

/ **Un point-information** sur le site pour permettre aux personnes du public d'acquérir de meilleures connaissances sur la prévention et le tri des déchets au moyen d'animations. La collectivité peut être associée à ce point-information grâce à des outils de communication ou animations qu'elle possède.

/ **Une animation itinérante** comme la distribution de poubelles de poche pour les mégots et chewing-gum.

Cette poubelle est un **réel outil de sensibilisation** sur la pollution des sols engendrée par les mégots. C'est une vraie solution pour les fumeurs, utile sur la manifestation et réutilisable au quotidien comme nouvel "écomatisme" (écologie + automatisme = écomatisme !). C'est aussi un excellent moyen d'approcher le public jeune et par ce contact, d'aller plus loin dans la sensibilisation et les explications sur le tri et la prévention des déchets.

/ **L'utilisation de supports de tri ou de kits de tri** lorsqu'ils sont disponibles. C'est un "plus" pour encourager le public à bien trier, ce qui facilitera les missions de la Brigade Verte.



// Après la manifestation

/ Suivi et évaluation avec le bilan quantitatif et qualitatif

La collectivité réalisera un bilan quantitatif et qualitatif remis à l'organisateur.

Ce bilan sera axé sur 3 problématiques :

- / la gestion opérationnelle des déchets,
- / la sensibilisation et les outils
- / les dispositifs de prévention des déchets.

+ Mettre en valeur les évolutions positives de la manifestation en comparaison à l'édition précédente ou aux données recueillies dans le diagnostic déchets réalisé en amont.

Il faudra compléter le document >> *bilan quantitatif et qualitatif*.

Pour aller plus loin, le >> *tableur d'analyse des données environnementales* créé par le Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne, permet de calculer les impacts environnementaux de la manifestation et chiffrer les économies de GES (Gaz à effet de serre).

/ Organisation d'une réunion-bilan

Un mois environ après la manifestation, la collectivité organisera **une réunion-bilan de la manifestation** avec l'équipe organisatrice de l'événement.

Lors de cette réunion-bilan, **les points suivants seront évoqués :**

- / **Restitution des informations** quantitatives et qualitatives,
- / **Évaluation** des objectifs fixés par le référent déchets de la manifestation,
- / **Explication** par l'organisateur des freins et des leviers nécessaires pour atteindre ces objectifs,
- / **Présentation des éventuelles remarques et préconisations** sur la question de l'organisation opérationnelle de la manifestation et notamment sur la question des déchets et la sensibilisation du public pour l'édition suivante,
- / **Définition de nouveaux objectifs** pour la prochaine édition de la manifestation,
- / **Temps d'échange** consacré à l'expression des besoins de l'organisateur envers la collectivité.



à vous d'imaginer la suite...

Protocole d'intervention / déc.2014



Association Aremacs Sud-Ouest

20 rue de la Prévôté - 33 000 Bordeaux

Contact Laurine David : 06 14 58 74 71 / bordeaux@aremacs.com / www.aremacs.com

Siret 480 417 369 000 59